Envoyé en préfecture le 16/06/2023
Reçu en préfecture le 16/06/2023
Publié le
ID : 034-213400377-20230615-D202336-DE

2023-36

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOUJAN SUR LIBRON

SEANCE DU 15 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze juin, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur ABELLA Gérard, Maire.

Présents : ABELLA Gérard, FARO-TAURINES Bernadette, ARGELIES René, JOFFRE Edith, JACQUET Jean-François, LORIZ-GOMEZ Sylviane, PLARD Geneviève, CASSAN Pierrette, ENJALBY Christiane, ENJERLIC Philippe, JAMME-SERRES Arnaud, BONHUIL-SABOT Frédéric, GIL Sandrine, LACROIX Olivier, MORLA Alexandre, VIEREN Dominique.

Absents procurations : LONG Jean-Emmanuel (ABELLA Gérard), ALBERT Sylvie (ARGELIES René), FERREIRA Sylvie (JOFFRE Edith), DUIVON Stéphane (JACQUET Jean-François), LEGRAND Mélanie (JAMME-SERRES Arnaud), SIMAEYS Julia (ENJALBY Christiane)

Absent : DUMOULIN Alexandre.

Monsieur René ARGELIES est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N°8

OBJET : URBANISME – DESAFFECTATION, DECLASSEMENT ET ECHANGE DE PARCELLES – RUE VOLTAIRE – AVENUE ALBERT CAMUS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général de la Propriété Publique,
VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 25 septembre 2013, en vigueur, et la modification n°1 du PLU approuvée le 16 août 2016,
VU le plan projet d'échange de terrains établi par l'EURL Denis STEINBERG, Géomètre Expert en avril 2023 ci-annexé,

Mr Vincent AUGE propriétaire de la parcelle AD 472 sise 7 rue Voltaire souhaite réaliser un projet immobilier sur ladite parcelle.

Il s'est rapproché de la Commune et a sollicité un échange de terrains entre la partie « A » appartenant au Domaine public communal d'une contenance de 10 m² et la partie « B » lui appartenant d'une contenance de 92 m². (Selon plan ci-annexé)

Afin de procéder à cet échange, il convient de se prononcer sur la désaffectation de la partie « A » pour faire cesser l'utilisation du bien, et sur son déclassement pour pouvoir la faire sortir du domaine public.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir constater la désaffectation du domaine public communal de la partie « A » et d'autoriser son déclassement du domaine public.

Envoyé en préfecture le 16/06/2023
Reçu en préfecture le 16/06/2023
Publié le
ID : 034-213400377-20230615-D202336-DE

2023-36

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à procéder à un échange de terrain avec Monsieur AUGE. A l'issue, la Commune deviendra propriétaire de la partie « B » qui sera intégrée au Domaine Public communal et Monsieur AUGE deviendra propriétaire de la partie « A ».

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à prendre toutes dispositions nécessaires pour mener à bien cette affaire et à signer tous les documents afférents.

L'acte sera établi par la SCP POUDOU, BONHOMME, CASANOVA-BAURES Notaires à Béziers.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

CONSTATE la désaffectation du domaine public communal de la partie « A »,
APPROUVE son déclassement du domaine public,
AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à un échange entre la partie « A » d'une contenance de 10 m² qui reviendra à Monsieur AUGE et la partie « B » d'une contenance de 92 m² qui sera intégrée au Domaine Public communal,
AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires pour mener à bien cette affaire et à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme

Le Maire
Gérard ABELLA

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-
Préfecture le 16/06/2023
Fait à BOUJAN SUR LIBRON
Le 16/06/2023

Envoyé en préfecture le 16/06/2023
Reçu en préfecture le 16/06/2023
Publié le
ID : 034-213400377-20230615-D202336-DE

CABELLA
Maire

BOUJAN SUR LIBRON
SECTION AD
RUE VOLTAIRE / RUE CAMUS
PROJET D'ECHANGE

Echelle: 1/250e **Avril 2023**

Mise à Jour.	REFERENCE DU DOSSIER 123004

L'authenticité de ce document est exclusivement assurée par la signature originale du Géomètre Expert Foncier d.p.l.g

N= 2241.425
E= 1719.900
N= 2241.400
N= 2241.375
E= 1719.800

Déclassement du DP
Partie A
S=10m²

0.99
4.56
2.15
3.58
8.84
2.24

Rue Voltaire

AD - 472

5.17

Partie à Ceder au DP
Partie B
S=92m²

22.88
23.22
5.91

AD - 473

Rue Albert Einstein

AD - 116

GÉOMÈTRE-EXPERT
GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE
eurl DENIS STEINBERG
Géomètre-Expert Foncier dplg
2 Boulevard Jean Bouin
34500 BEZIERS
T 0467.301.837 F 0467. 100.825
beziers@geometreexpert.com
1350 Avenue Albert Einstein
p.a.t. du Millénaire Bt A2
34000 MONTPELLIER
T 0467.100.820 F 0467. 100.825
montpellier@geometreexpert.com